

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune de Marseillan a été sollicitée par une personne pour l'obtention d'une autorisation en vue d'installer un foodtruck le samedi 19 septembre à l'occasion du feu d'artifice tiré sur le port de Marseillan Ville

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques (CG3P), la commune sollicite tous les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'occupation des espaces présentés ci-dessous.

Le projet est le suivant :

- Installation d'un foodtruck proposant du sucré et des boissons soft le samedi 19 septembre 2026

Toute personne intéressée par l'occupation susmentionnée est invitée à manifester son intérêt, en envoyant une offre conformément aux documents de la consultation, avant le 13/09/26.